

RELEVÉ DE DÉCISIONS
CONSEIL D'ADMINISTRATION DU PRES UNIVERSITÉ PARIS-EST
30 mai 2011

Présents :

> Pour les membres fondateurs :

- École des Ponts ParisTech : Philippe COURTIER- Gilles ROBIN- Serge PIPERNO,
- ESIEE Paris : Dominique PERRIN,
- IFSTTAR: Jean BONNY, représentant Hélène JACQUOT-GUIMBAL,
- UPEMLV : Francis GODARD, Laurence BANCEL-CHARENSOL, Christian SOIZE,
- UPEC : Simone BONNAFOUS (avec mandat pour Suzanne PONTIER), Luc HITTINGER,
- ENVA : Jean-Paul MIALOT.

> Pour les personnalités qualifiées : Bernard SAINT-GIRONS.

> Pour les membres associés :

- Pôle de compétitivité Advancity : Thierry DELARBRE (avec mandat pour Alain Deray),
- CSTB : Hervé CHARRUE,
- EIVP : Régis VALLEE,
- ESTP : Florence DARMON,
- IGN/ENSG : Michel KASSER, représentant Patrice PARISE,

> Représentant des personnels enseignants et chercheurs : Florence BOURILLON et Guy BONNET,

> Représentant des personnels de l'EPCS : Auziria MENDES,

> Invités permanents :

- William MAROIS, recteur de Créteil, chancelier des universités,
- Patrice GUESO, représentant le secrétariat général du ministère de l'écologie.

> Invités :

- Rémi POCHAT, vice-président,
- Bernard LAPEYRE, DED,
- Patricia POL, vice-présidente Relations internationales,
- Micheline BARTHOUT, vice-présidente Formation,
- Nelly TOCKO , agent comptable,
- Françoise GIBOTEAU, Secrétaire générale du PRES,
- Christiane SALGE, directrice adjointe de l' ENSG,
- Bernard JACQUET, Directeur recherche /valorisation de l' UPEC.

> Absents :

- Stanislas HENRION (excusé),
- Marcel PARIAT,
- Nasrine SERAJI,
- Jean-Pierre BOBENRIETHER, (excusé)
- Serge SCHICK (excusé)

Point n°1 : Approbation du compte rendu du CA du 28 février 2011

Le compte rendu est adopté à l'unanimité.

Point n°2 : Présentation du compte financier 2010 et de l'analyse financière de Mme TOCKO, agent comptable

Le compte financier retrace l'exécution du budget en 2010 et permet ainsi d'analyser la situation financière réelle du PRES UPE. Mme Tocko en a souligné les points forts (des grandeurs de bilan équilibrées, une bonne gestion de la trésorerie, l'existence de réserves) comme les points faibles (chute de l'excédent brut d'exploitation et de la capacité d'autofinancement, sous-exécution des dépenses d'investissement).

Une recommandation de prudence : compte tenu des projets de l'établissement (fondation, bâtiment *Bienvenue*, suites du PIA.), une exigence de rigueur en raison de la faiblesse des marges de manœuvre
Le document est adopté à l'unanimité.

Point n°3 : Présentation de la DBM 1.

Objet : transcrire dans le budget les ajustements tant en dépenses qu'en recettes des informations postérieures au vote du budget primitif.

Les recettes sont ajustées en raison notamment des précisions apportées par les conventions de gestion sur le nombre d'allocataires, des versements fléchés des conventions Tempus et Erasmus, des précisions apportées aux conventions ou aux marchés en cours. Nouveau total des recettes : 13 851 200€.

Les dépenses sont ajustées aux besoins des projets menés par le PRES, et notamment à la nécessité de compléter les crédits fléchés sur le PIA, sur les projets « système d'information » et sur les crédits affectés à l'opération *Bienvenue*. Nouveau montant des dépenses : à 15 186 000€.

Variation du fonds de roulement proposée : 1 334 000€.

La DBM et la variation du fonds de roulement sont adoptées à la majorité, 3 membres ne prenant pas part au vote.

Point n°4 : Convention cadre avec la région Ile-de-France.

Le Président informe le CA du résultat positif de la consultation électronique effectuée début avril 2011 auprès des administrateurs sur la convention-cadre proposée par la Région Ile -de -France (unanimité). Cet accord a permis que le PRES UPE et l'ensemble des PRES franciliens procèdent à la signature effective du texte proposé par la région Ile de France le 8 avril dernier. Les discussions bilatérales sont engagées, plus particulièrement sur les questions immobilières et sur les relations internationales. Les discussions devraient aboutir dans un agenda permettant la signature de la convention avant la fin de l'année civile.

Point n°5 : Bilan de la phase 1 du « programme investissement d'avenir ».

Le PRES présente un bilan particulièrement positif en matière d'Equipex, de cohortes et de Labex. Il est aussi partenaire de la SATT Ile-de-France Innov.

Cet engagement est à poursuivre par la relance de certains projets écartés soit en raison d'une dimension insuffisante soit d'un manque de précision sur des aspects matériels ou institutionnels. Dans tous les cas, la pertinence scientifique est avérée et justifie le choix de rester présent dans le processus du nouvel appel à projets Equipex et Labex.

Par ailleurs deux réussites à souligner dans la procédure Carnot : CSTB et CALYM.

Le projet IDEX n'a pas en revanche été retenu pour des raisons tenant à la fois à la taille d'UPE, au flou de certains volets du projet et à des interrogations sur la gouvernance proposée. Une réunion est

programmée le 1er juin au MESR associant le CGI. L'orientation est de relancer le projet notamment car il participe des évolutions institutionnelles envisagées pour le PRES.

Plus contestable : l'annonce probable au regard de certaines informations concordantes de l'échec de l'IEED *Villes Durables*. Certains commentaires tenant à la pertinence au fond d'un tel projet demanderont des explications car ils mettent d'abord en cause la manière dont le cahier des charges a été conçu et sa mise en œuvre. Des éclaircissements sont attendus des différents ministères tuteurs du PRES UPE. Tout nouvel appel à projet devra se positionner sur le fond et le MEDDTL doit y veiller.

Point n°6 : Révision des statuts du PRES.

Le point important concerne l'ouverture scientifique et l'ancrage territorial, corollaire des évolutions liées aux résultats du PIA. Il est proposé d'ouvrir le CA du PRES au CNRS et à l'INSERM ainsi qu'à la Région Ile-de-France selon des modalités pratiques à préciser. Deux réunions sont programmées à cet effet, l'une le 17 juin avec l'INSERM, l'autre le 7 juillet avec le CNRS ; les contacts établis pour préparer ces réunions soulignent la convergence des vues.

Parallèlement, plusieurs propositions sont avancées pour assurer une meilleure diffusion de l'information sur l'action du PRES et un partage de ses axes stratégiques. La création d'un sénat académique et d'une commission vie étudiant va dans ce sens.

La discussion montre que l'ouverture territoriale et scientifique fait consensus parmi les administrateurs ; le second volet demande de poursuivre la réflexion.

L'ensemble de l'actualisation des statuts sera débattu lors du prochain CA

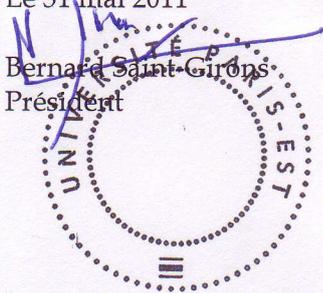
Questions diverses, adoptés à l'unanimité :

- Le principe d'une participation financière demandée aux doctorants appartenant à d'autres PRES ou universités s'ils s'inscrivent aux « Doctoriales® » organisées par le PRES UPE (500€ par personne incluant les frais d'hébergement et de nourriture),
- Le projet de charte informatique concernant les personnels et les doctorants du PRES.

La séance est levée à 13h15.

Le 31 mai 2011

Bernard Saint-Girons
Président



membres fondateurs
École nationale des ponts et chaussées
ESIEE Paris
Laboratoire central des ponts et chaussées
Université Paris-Est Créteil Val de Marne
Université Paris-Est Marne-la-Vallée

Cité Descartes
5 bd. Descartes, Champs-sur-Marne
77454 Marne-la-Vallée cedex 2

tél. : +33 (0)1 60 95 79 00
fax : +33 (0)1 60 95 79 19
www.univ-paris-est.fr

EPCS Université Paris-Est
SIRET: 13000373400014
TVA FR 16130003734